



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Les réfugiés sous l'aile du canton

ASILE Jusqu'ici confiés aux bons soins des collaborateurs de la Croix-Rouge Valais, les réfugiés statutaires ou autres permis F dépendent depuis le 1^{er} janvier du Service cantonal de l'asile. Un transfert qui passe mal.
PAR PASCAL.GUEX@LENOUVELLISTE.CH



La Croix-Rouge avait pris l'habitude d'organiser des camps pour jeunes réfugiés, comme celui de Fiesch animé par Dominique Gislin. ROLAND BLATTNER



Les futurs réfugiés arrivés après décembre 2019 en Valais seront désormais pris en charge par l'Office cantonal de l'asile et plus par les collaborateurs de la Croix-Rouge. «Le Département de la santé nous a signifié il y a deux mois que le contrat de prestation qui nous mandatait pour cette mission ne serait plus valable à partir du 1er janvier 2020», déplore Jérôme Buttet. Le président de la Croix-Rouge Valais confirme ainsi une information révélée ce jeudi par nos confrères du «Walliser Bote».



“Ce coup d’arrêt va nous obliger à nous séparer de certains collaborateurs ou à réduire le temps de travail de certains salariés.”

JÉRÔME BUTTET
PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE VALAIS

Forte baisse des arrivées

Depuis 2014, la Croix-Rouge Valais avait pourtant reçu mandat par le canton d'assurer le suivi des dossiers de réfugiés statutaires au bénéfice de droits alloués par la Confédération et de réfugiés admis à titre provisoire (permis F). «En 2015, année la plus chaude, nous avions à gérer près de 650 dossiers concernant plus de 1000 personnes», précise Marylène Moix, directrice de la

Croix-Rouge Valais. Avec la baisse des arrivées, ce total est tombé à 400 dossiers pour environ 700 personnes l'an passé.

«Conformément à la pratique qui veut que les prestations prévues dans le contrat valable pour une durée de quatre ans soient précisées tous les ans dans le mandat de prestations, ce mandat a été validé sans remarque par le canton en octobre dernier pour l'exercice 2019», rappelle Jérôme Buttet. Mais dix jours plus tard, le canton a donc averti la Croix-Rouge de la cessation de cet accord.

Postes de travail menacés

En clair, plus aucun nouveau dossier concernant ce type de réfugiés ne sera désormais confié à la branche valaisanne alors qu'une quarantaine de nouveaux cas ont été confiés à l'organisme l'an passé. «Ce coup d'arrêt va nous obliger à nous séparer de certains collaborateurs ou à réduire le temps de travail de quelques-uns des 64 salariés rémunérés par la Croix-Rouge Valais qui représentent une vingtaine d'équivalents plein temps.»

Jérôme Buttet dit comprendre que la baisse considérable du nombre d'arrivées de réfugiés modifie la donne. Mais nous sommes déçus de la manière abrupte avec laquelle le canton a cassé unilatéralement ce mandat.»

Le canton conteste

Une version contestée par le département d'Esther Waeber-

Kalbermatten qui affirme n'avoir pas cassé ce mandat. «La dernière convention cadre valable quatre ans a pris fin au 31 décembre 2017. Courant 2017, l'Etat a informé la Croix-Rouge que, devant les incertitudes liées à la restructuration de la procédure d'asile décidée par la Confédération et acceptée en votation populaire, il ne souhaitait pas renouveler la convention sur une période de quatre ans.»

Les relations entre l'Etat et la Croix-Rouge sont ainsi réglées depuis 2018 au travers d'un mandat de prestations annuel. Une nouvelle mouture devrait donc être conclue pour 2020 dont les modalités doivent encore faire l'objet de discussions entre le canton et la Croix-Rouge.

Ainsi la conseillère d'Etat et ses services refusent d'évoquer



“En décembre, le Service de l'action sociale a communiqué à la Croix-Rouge qu'il était disposé à renouveler un mandat de prestations pour l'année 2020.”

ESTHER WAEBER-KALBERMATTEN
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

une résiliation du mandat pure et simple, mais parle plutôt d'une redéfinition des collaborations afin de s'adapter à la nouvelle organisation de la procédure fédérale d'asile et des objectifs d'insertion fixés

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
<https://www.lenouvelliste.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 34'289
Parution: 6x/semaine



Page: 11
Surface: 80'478 mm²



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432 Référence: 75960131
N° de thème: 999.099 Coupure Page: 3/3

par la Confédération aux cantons. «En date du 6 décembre 2019, le Service de l'action sociale a d'ailleurs communiqué à la Croix-Rouge qu'il était disposé à renouveler un mandat de prestations pour l'année 2020 sur la base d'un nombre de collaborateurs similaire à celui de 2019.» Avec des modalités encore à discuter.